



Les pratiques de France Télécom d'il y a quelques années sont en train de s'inviter très fortement sur SFR ! Le procès France Télécom aurait-il servi à rien ?

Les pratiques de France Télécom d'il y a quelques années sont en train de s'inviter très fortement sur SFR !

Le procès « Orange » ne leur a pas servi de leçon : la CFDT de SFR vient à l'instant de lancer l'alerte auprès des salariés - Situation de crise !

Les managers sont poussés à mettre les collaborateurs « Low performer » sous plan d'accompagnement d'un mois seulement...Je vous laisse lire le communiqué CFDT !

Cfdt
 Fédération
 des
 Syndicats
 de
 la
 Grande
 Distribution

ALERTE CFDT
EA / EO / Plan d'Accompagnement

Cette alerte s'adresse au salarié en E2B mais peut aussi concerner des salariés de B2B et des N de E2B et des fonctions support, ainsi que valent le principe d'accompagnement et le rôle.

Les informations de la CLOT se réfèrent uniquement aux E2B : Une directive a été donnée du plus haut de E2B à tous les managers (après le plus près du terrain afin de « remettre en mouvement » le E2B dans son ensemble dont nous savons tous que, depuis des années, les résultats restent décevants).

Cette directive concerne **les 3.000 salariés du E2B** (SFR SA, Completel, SFR Business Distribution) et pas seulement le commerce et se présente comme une action éclair sur janvier-février.

Le mot d'ordre est de « lancer des plans d'accompagnement systématiques dans toutes les équipes afin de faire partir les moins performants et de créer un électro-choc auprès des autres et remettre ainsi les équipes de travail ».

La mise en œuvre n'a été expliquée ensemble à tous les managers (eues) d'équipes est simple et peut s'annoncer ainsi :

- la(e) personne(s) identifié(e) sont rapidement repus pour leur EA en janvier.
- l'EA se conclut, généralement à la surprise des premiers intéressés, par le « nécessité » d'un plan d'accompagnement.
- ce plan d'accompagnement aura une durée d'un mois avec des points d'assaiement hebdomadaires... dans le premier quart d'heure, jour de l'EA (il n'en reste donc plus que à 5).
- la conclusion de ce plan, c'est que les indicateurs (plus ou moins mesurables attendus) ne sont pas atteints.
- la(e) personne(s) identifié(e) reçoit (sent) dans la feuille la convocation à « un entretien préalable en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement » (expression juridique consacrée) dont l'issue devient alors très prévisible...

Pour essayer de masquer un plan de licenciement massif et à tortoise, certains plans d'accompagnement pourraient tenter de conduire à une maîtrise ou une contribution dans l'emploi actuel.

Mais si vous avez le malheur d'avoir été **un des 3000** ou à la limite dans votre emploi ou dans le relation avec votre hiérarchie au cours de ces derniers mois et, qui plus est, **si vous avez plus de 50 ans** (55, ... 58, 30, 40 ... c'est encore mieux), sachez si vous contrôlez les deux critères, alors vous pouvez fort d'être ciblé (et pour entrer dans les quotas E2B, les alertes de CLOT indiquent que cette action soit organisée pour repérer les effectifs, et mettre en œuvre des mesures discriminatoires.

www.mouvements.com ou alerte@cfdt.fr ?

Pas de panique, prenez très vite contact avec votre représentant CLOT local et sachez que nombreux sont ceux qui déjà venus nous voir.

Pour nous aider à aller vite, vous pouvez également en quelques mots nous expliquer le contexte de ce qui vient de vous arriver en nous précisant :

- la date de début et la durée de votre plan d'accompagnement;
- la date à laquelle a eu lieu votre EA, les insuffisances qui ont été notées et quelle avait la conclusion générale de votre EA de l'année précédente;
- si vous avez eu au cours des semaines qui ont précédé des alertes formelles sur vos résultats, votre comportement, vos compétences, ...

Pour tout cela, contactez en priorité vos élus CLOT (sur vos sites et envoyez leur un mail précis mais synthétique pour décrire votre situation (si possible, à partir de votre belle mail perso).

Document interne CLOT/SAE (2013), CLOT/SAE (2013), CLOT/SAE (2013), CLOT/SAE (2013), CLOT/SAE (2013)

jeudi 14 janvier 2014

Documents

[alerte plans d'accompagnement](#)